REPERES CHRONOLOGIQUES (1882-1951)

1888 : Naissance d'André Bach à Paris

1914-1916 : André Bach au front de la guerre. Amputé d'un bras en octobre 1916.

- « <u>30 décembre 1916</u> ... je me battrai plus ... il faut mettre un point final à cette belle histoire, après 27 mois remplis de combats », « Carnets de guerre, 4 août 1914 30 décembre 1916 », Editions Cairn, Pau, 2013.
- « Dans mon cas personnel, c'est bien ce <u>vieil esprit d'aventure</u>... (qui) <u>avait trouvé son exutoire dans la guerre</u> (2) dans le livre « Là-Haut », page 2, op cit., 1932
 - (1) : souligné par nous
- « Le Lieutenant Bach dit qu'il fait la guerre avec cet esprit d'aventure qui animait le sportif d'avant-guerre. Je suis convaincu qu'au-dessus de cet esprit d'aventure régnait en lui un idéal de devoir et de patriotisme (3) ... » Général Richard
 - (2) : Livre d'André Bach « Là-Haut », page 2, op cit.. Souligné par nous

Dans le chapitre IV « André Bach journaliste » (ci-après) :

- Janvier 1932 à juillet 1933 : André Bach chroniqueur au Matin Charentais à Angoulême
- Février 1933 à septembre 1936 : André Bach journaliste dans L'Echo Rochelais à La Rochelle
- Octobre 1936 à août 1943 : André Bach rédacteur en chef de *l'Indépendant des Pyrénées* à Pau

Dans le chapitre V « André Bach le Résistant dès août 1940, puis déporté à Buchenwald » (ci-après) :

<u>Le 9 août 1943</u>, André Bach est arrêté par la Gestapo, puis déporté au camp de concentration de Buchenwald. Qui a dénoncé André Bach à la Gestapo ?

<u>Le 7 mai 1945</u>, de l'hôpital de Boulay (Moselle), André Bach envoie une « carte postale » à son épouse Germaine et une autre à sa fille Jeanne Bach/Carlier : 'Quelle joie fantastique que de l'écrire et de vous embrasser ».

<u>Le 14 mai 1945</u>, la presse paloise communique : « L'affreuse nouvelle, nous ne reverrons plus notre ami André Bach ... déporté à Buchenwald, (il) est mort d'épuisement après plusieurs jours d'agonie... » le <u>10 mai 1945</u> à Boulay (Moselle).

Germaine Bach mettra six ans (1946 à 1951) pour que son mari soit reconnu en tant que « Résistant », à lire aussi « Le destin paradoxal d'un « résistant isolé » : le cas d'André Bach », Revue de Pau et des Pyrénées n°50, SSLA, 2013.